## TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE KIBUNGU KIBUNGU , le 15 septembre 1958.-

() N° 3243 /T.P.10/M.

Réf. nº:

Annexe Bijlage

Objet Voorwerp: 26

KIBUNGO 5036

Transmis à Monsieur l'Agent Territorial Principal
DUPUIS à Rwinkwavu, la copie de la lettre Nº 662/007744/
3.098 du 4.9.58 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général.

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

USUMBURA, le 4 septembre 1958

Nº 662 / 007744 / 3.098

TRANSMIS COPIE pour information à : -Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI. -Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.

USUMBURA, le 4 septembre 1958 POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL COUVERNEUR DU RUANDA\_URUNDI

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA-URUNDI.

J. SCHEUFELE.

Objet: Ord. 61/112 du 30.9.49 Service anti-incendie

Inspection salles spectacles.

Dos: 22.662.9

Plo A Monsieur l'Administrateur de Territoire

( Tous sauf Usumbura )

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappler que l'article 34 de l'Ordonnance 660/153 du 25 juin 1958 (BORU
N° 13/2958 rege 611), relative à l'exploitation des salles
de spectacle prévoit qu'un Fonctionnaire du Service
Provincial des Travaux Publics, du Service Provincial
des Affaires Economiques et de l'Inspection du Travail,
ou, à leur défaut, l'Administrateur Territorial ou son
Délégué, procédera, au moins une fois par mois, à la
visite complète de l'établissement et à l'essai de tous
les dispositifs de sécurité. J'ai l'honneur de vous rappler que l'artiles dispositifs de sécurité. Cette inspection porte sur le respect de toutes les mesures de sécurité contre l'incendie, entr'autre la vérifi-cation des condictions que doivent réunir les cabines de projections cinématographiques en vue d'assurer la sécurité et la salubrité indispensables.-

> POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI.

LE SECRETAIRE PROVINCIAL ff.

E. DUCARME.

	sumbura, le 6. 6. 18 195
SERVICE DES FINANCES	344/2092
Conseil des Adjudications	
Annexes	RECOMMANDE avec A.
Annexes Adjudication	
No. 8 61. 18 RV P TRANSM	IS
No. 0. U "	
	Avis Cah. Sp. des C
1 10	Avis rectificatif Plans-formula
1/1/1	
A. –	Avenant
à M. le Ministre des Colonies (Agence Coloniale des Approvision	nnements)
1 - rue de la Régence - BRUXELLES	1.4
Centre d'Information et de Documentation du Congo Belge et	
3 <sup>me</sup> Direction Approvisionnements	
à M. le Directeur de l'O.B.C.E., 6. av. Renkin LEO	deux ex. bil. deux e
à M. le Directeur de l'O.B.C.E., B.P. 675 - USUMBURA	un ex. bil. un e
à M. le Sec. C.A Gouv. Gén., LEOPOLDVILLE	deux ex. bil. un e
M. le Sec. C.A Prov. de Léo. LEOPOLDVILLE	deux ex. bil. un e
à M. le Sec. C.A Prov. Equateur COQUILHATVILLE	deux ex. bil. un e
à M. le Sec. C.A Prov. Kasaī LULUABOURG à M. le Sec. C.A Prov. Orientale STANLEYVILLE	deux ex. bil. un e
à M. le Sec. C.A Prov. Kivu BUKAVU	quatorze ex. bil. un e
à M. le Sec. C.A Prov. Katanga, ELISABETHVILLE	quatorze ex. bil. un e quatorze ex. bil. un e
à M. le Résident Ruanda — Urundi	deny av hil
à M. l'Administrateur de Territoire — Astrida — Shangugu — K	isenyi libungo Zurex. bil. Zune
	——————————————————————————————————————
	ex. bile
deux ex. bil. Imprimerie du Vice-Gouvernement Général. c/o Secré  Pour ETRE DISTRIBUES à vos membres:  Vingt ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à USI Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à BUK	UMBURA :
Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à KINI Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à GOM 	MA:
ex. bil.	
Pour AFFICHAGE:	
Un ex. bil. Secrétariat Provincial. — Greffe du Tribunal de Première Impôts. — P.T.T. — Territoire Usumbura. —	Instance. — Service de Travaux Publics. — Douanes. —
Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque Centrale du C.B. et du Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque du Congo Belge à USU	RU. — USUMBURA:
Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque Belge d'Afrique à USU	MBURA:
un ex. bil. à M. le Directeur de la SOCOBANOUE à HSHIMBHR	A ·
un ex. bil. à HOTELS Paguidas. — Grand'Hôtel. — Central. —	
ex. bil.	
ex. bil.	
Pour PUBLICITE GRATUITE (en tout ou en part antérieure :	ie) dans votre journal, selon votre offre
Un ex. bil. INFORMATION, c/o Service des A.I.M.O., — USUMB ex. bil.	URA:
ex. bil.	
Pour INFORMATION:	
Un ex. bil. FABRIMETAL. B.P. 1297, LEOPOLDVILLE;	
ex. bil.	
ex. bil.	
perm	nanent du Conseil des Adjudications.
- M	Cly Mclos